

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Mai 2018 à 20 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 04/05/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, PASCAL N, Mmes LABRUE M, BREULAUD G.

Excusés : MM. VALETTE C, LEDOUX B.

Absents : M. RETIF B, Mme VALADE V

Pouvoir de M. LEDOUX à M. PIEDFERT

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas.

Avance de paiement Attributions de Compensations (AC) à la Communauté de Communes Isle Double Landais :

Monsieur le Maire expose que compte tenu que la Communauté de Communes est dans l'attente de subventions, celle-ci demande aux Communes membres, le versement anticipé des AC des mois de Juin, Juillet et Août, afin de pouvoir régler l'échéance du crédit arrivant à terme. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité d'effectuer un versement anticipé des AC des mois de Juin, Juillet et Août à la Communauté de Communes Isle Double Landais (soit 6 232,83 € x 3 = 18 698,49 €).

Participation Citoyenne :

Voici les référents qui ont été retenus à ce jour : Madame GONTHIER Pierrette, Monsieur LEREBOURG Denis, Madame CHAGNAUD Eliane, Monsieur LEDOUX Bastien, Madame DUCLAUD Léah, Monsieur MINET Jean.

Point sur les travaux :

- Travaux logement ancienne maison TERNAT-DURET, Refaire devis pour SOLIHA, qui ne correspond pas aux normes sollicitées par la Région, pour attribution de la subvention. Dès réception du nouveau devis, les travaux devraient suivre.

- Travaux salle des fêtes : l'architecte doit passer pour faire un projet, en prévision de divers travaux de rénovation, en vue de l'extension de la salle des fêtes, côté route (pour WC handicapés, et stockage des bancs et tables) ; isolation des murs et du plafond ; système de chauffage à revoir ; pose de panneaux photovoltaïques à étudier ; sécurisation de l'accès à la salle des fêtes.

Distribution des journaux :

Le point a été fait sur l'actualisation (nombre et secteur) pour la distribution des journaux.

Motion du Conseil Départemental pour le projet industriel d'inertage de l'amiante à Bergerac :

Monsieur le Maire fait part du vote par le Conseil Départemental d'une motion adoptée à l'unanimité par l'assemblée départementale, relatif au projet industriel d'inertage de l'amiante sur le site classé SEVESO de la SNPE de Bergerac.

Dans l'objectif d'en finir définitivement avec ce poison, des chercheurs de l'université de Montpellier en lien avec un intermédiaire industriel, la SOMEZ (société méditerranéenne des Zéolithes) ont mis au point une solution industrielle à l'éradication définitive de la fibre tueuse, le tout à faible coût et sans le moindre danger. La Poudrerie de Bergerac, les ateliers SNCF de Périgueux et le centre de stockage de Saint Laurent des Hommes, pourraient être le site pour l'installation d'une unité pilote avant son développement industriel.

Repas « citoyens » du 3 juin :

Choix du menu et planification pour la préparation du repas « citoyens » du 3 juin 2018.

Questions diverses :

- Problèmes de téléphonie : Suite à un courrier de Monsieur le Maire à notre Député, Monsieur Philippe CHASSAING, ce dernier a interpellé le Ministre de la Cohésion Sociale qui a répondu. L'ARCEP ayant reconnu notre zone comme non desservie correctement. La pose d'un pylône devrait être effectuée par les opérateurs suite à l'accord conclu entre l'Etat et les opérateurs mobiles le 14 janvier dernier.

- Convention d'adressage : signature d'une convention avec l'ATD24 pour nous aider à mettre en place un système d'adressage sur la Commune, moyennant une participation de 500 €.

Fin de la séance à 22 heures 20

Le Maire.

Guy PIEDFERT

